Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260319-CD_2026_004-DE

Bretagne Centre
TOURISME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ DE DIRECTION ÉPIC BRETAGNE CENTRE TOURISME

Séance du 16 mars 2026

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi 16 mars à 18h30, les membres du comité de direction de l'EPIC Bretagne Centre Tourisme se sont réunis à LOUDEAC à Loudéac communauté Bretagne centre, sur convocation du Président, par courrier électronique en date du 03 mars 2026.

Présent(e)s : DABET Mickaël - HAMON Xavier – HERVO Yohann - KERVELLA Gwenaëlle - POULAILLON Martine - MARTIGNE Jean-Louis – DUEDAL Anne-Laure - BIZEUL Martial - DELMAS Fanny - CLUZEAU Marc - VIDELO Julien – CORNEC Nathalie - GIZARD Rémy - RODZKO Yohann.

Excusé(e)s : RAT Christelle.

Absent(e)s : BOUTRON Romain - ROBIN Éric – PITHON Marie-Thérèse – HOLLEBECQ Marie-Gwénola – GUILLAUME Alain - BROSSARD Claudine – HUET Alain - KERGONAN Céline - LE FUR Mireille - LOHEZIC Sabrina.

Secrétaire de séance : CLUZEAU Marc.

CD_2026_04	**AFFECTATIONS DES RESULTATS DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT 2025 - EPIC BRETAGNE CENTRE TOURISME 174**

Le Président, donne lecture au Comité de Direction des résultats de fonctionnement et d'investissement du compte financier unique 2025 de l'EPIC Bretagne Centre Tourisme :

RESULTATS DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER
- résultat de l'exercice 2025 en fonctionnement : + 12 694,87€ (excédent) ;
- résultat de l'exercice 2025 en investissement : + 70 527,07€ (excédent) ;

Le Président, propose de :
- reporter l'excédent de fonctionnement 2025 de 12 694,87€ au budget primitif de fonctionnement 2026 en section de recettes (affectation au compte 002) ;
- reporter l'excédent d'investissement 2025 de 70 527,07€ au budget primitif d'investissement 2026 en section des recettes d'investissement (affectation au compte 001) ;

Après avoir constaté l'absence de l'ordonnateur des dépenses et des recettes à savoir le Directeur de l'EPIC Bretagne Centre Tourisme pendant le débat et le vote des affectations des résultats, après en avoir délibéré, le Comité de Direction de l'EPIC Bretagne Centre Tourisme :

- ADOPTE à l'unanimité de reporter l'excédent de fonctionnement 2025 de 12 694,87€ au budget primitif de fonctionnement 2026 en section de recettes de fonctionnement ;

Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260319-CD_2026_004-DE

- ADOPTE à l'unanimité de reporter l'excédent d'investissement 2025 de 70 527,07€ au budget primitif d'investissement 2026 en section des recettes d'investissement.

Exercice :	25
Présents :	14
Pouvoir(s) :	00
Pour :	14
Contre :	00
Abstention :	00

Certifié exécutoire par publication et envoi à la Préfecture le 17 mars 2026.
Fait et délibéré en séance le 16 mars 2026.
Pour extrait conforme,

Bretagne Centre TOURISME 1 place de l'Eglise 22530 GUERLÉDAN CŒUR DE BRETAGNE

Monsieur DABET Mickaël, Président,

Bretagne Centre TOURISME 1 place de l'Eglise 22530 GUERLÉDAN CŒUR DE BRETAGNE